

# LEADER 2014-2022



RÉGION  
BOURGOGNE  
FRANCHE  
COMTÉ

avec le Fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER)  
L'Europe investit dans les zones rurales.

ÉDITION HORS SÉRIE DE  
LA LETTRE  
D'INFORMATION DU  
PLAN CLIMAT AIR  
ÉNERGIE TERRITORIAL

4ÈME TRIMESTRE 2023 N°12

## ESPRIT LEADER

### 7 PILIERS FONDAMENTAUX

**Approche participative pour  
l'élaboration et la mise en  
oeuvre des stratégies**

**Coopération**

**Innovation**

**Actions  
intégrées et  
multisectorielles**

**Mise  
en  
réseau**

**Stratégies  
locales de  
développement  
par zone**

**Partenariats locaux  
public-privé = groupe  
d'action locale**

## LEADER, késaco ?

LEADER est un acronyme qui signifie « **Liaison Entre Actions de Développement de l'Économie Rurale** ».

C'est un programme européen de développement rural, intégré au Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural (FEADER). Il permet de soutenir des projets innovants et fédérateurs autour d'une stratégie définie par les acteurs locaux.

Les territoires bénéficiant d'un programme LEADER sont dénommés « **GAL** », Groupe d'Action Locale.

# Le Pays et LEADER sur la période 2014-2022

Le Pays a été lauréat de l'appel à candidatures de la Région Bourgogne-Franche-Comté en 2015, pour animer un programme LEADER sur la période 2014-2020. La crise sanitaire a entraîné une prolongation de 2 ans du programme, soit jusqu'en 2022.

**À sa sélection, le Pays s'est vu allouer une enveloppe de 2 630 000 €** pour soutenir les projets du territoire qui s'inscrivaient dans sa stratégie. Cette enveloppe était répartie par fiche action et a fait l'objet de **deux abondements pour atteindre un montant final de 3 622 000 €**. De même, la répartition de la maquette par fiche action s'est adaptée aux besoins du territoire, en fonction des projets qui ont émergé.

Les thématiques abordées par la stratégie du GAL étaient :

- **la transition énergétique,**
- **le développement économique,**
- **les services et le lien social,**
- **la culture,**
- **la qualité urbaine,**
- **l'attractivité,**
- **le tourisme.**

Un volet consacré à l'ingénierie LEADER dédiait une enveloppe spécifique pour :

- l'animation et le suivi du programme,
- l'accompagnement des porteurs de projet,
- la mise en réseau et la coopération,
- l'élaboration et le suivi de la convention LEADER,
- la pré-instruction des demandes.

À noter qu'en cours de programmation, au vu des délais importants d'instruction, la Région a souhaité se substituer aux crédits européens et a transféré plus de 20 dossiers sur ses fonds propres, pour un montant de plus de 420 000 € d'aide.

# Création d'une fromagerie

SARL Fromagerie du Tertre - Lavigney

Coût du projet : 740 914,61 € / Aide LEADER : 468 641,04 €, soit 63%

Timothée PAULIN est un fromager expérimenté qui a décidé, en 2021, de créer sa propre fromagerie : la Fromagerie du Tertre. **Il produit des fromages à pâte molle et raclette, grâce à du lait bio local de pâturage et de foin.** Pour cela, il a construit et aménagé un bâtiment de 400 m<sup>2</sup> dans son village natal, qui lui permet de traiter 4500 litres de lait par jour. La Fromagerie du Tertre a commencé sa production début 2023 et commercialise ses produits dans les magasins de producteurs locaux, magasins spécialisés bio du département ainsi que biocoop national pour certains produits.

*« Je tiens à remercier Laetitia GEORGES et son équipe pour m'avoir accompagné au montage du dossier. LEADER m'a permis d'investir dans une installation non énergivore, dans le respect de l'environnement. Ces points me paraissent cruciaux ! Je n'aurais jamais pu faire naître un projet d'une telle envergure sans votre accompagnement. Je suis fier de m'investir et de faire vivre le monde rural. »*

**Timothée PAULIN, Fromagerie du Tertre.**



# Bilan LEADER 2014-2022



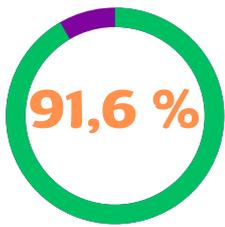
**27 projets**



**Montant total d'aide LEADER alloué :**

**2 760 825,55 €**

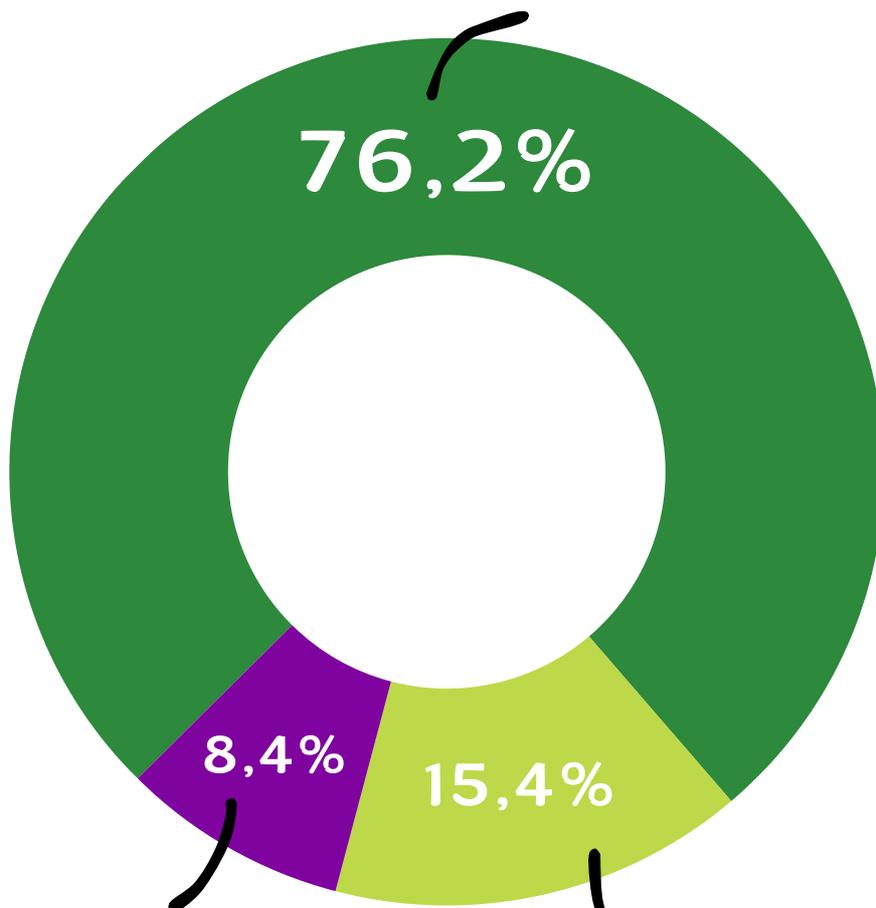
Coût total des projets : 7 537 144,48 €



**91,6 %**

**Consommation de l'enveloppe**

27 projets pour 2 760 825,55 €



**Crédits non programmés restitués à l'UE\* : 304 415,88 €**

**Ingénierie pour 556 758,57 €**

\*Causes principales : non respect des délais, pénalités sur les marchés publics, limitation de l'enveloppe ville moyenne, modification du plan de financement.

# Aménagement d'une chapelle en salle culturelle

Commune de Liévans

Coût du projet : 199 310,00 € / Aide LEADER : 102 814,20 €, soit 52%

Construite en 1870, la chapelle de Liévans se voulait être l'église du village et en a bien l'apparence. Elle n'a toutefois **jamais été sacralisée** et a accueilli des événements tels que le téléthon, la fête des voisins, des petits spectacles, etc. La commune, qui compte 156 habitants, a souhaité lui donner **une seconde vie et une vocation culturelle**. Elle a ainsi modifié et adapté l'aménagement intérieur de son édifice pour pouvoir accueillir des expositions, des concerts, des pièces de théâtre, etc.

*« L'accompagnement et le soutien du Pays ont été déterminants pour la réalisation d'un tel projet et l'obtention des financements européens LEADER. »*

**Bernard GAUDINET, Maire de Liévans.**



© Commune de Liévans



PLAN FACADE SUD: échelle 1/150<sup>ème</sup>

PLAN FACADE NORD: échelle 1/150<sup>ème</sup>

PLAN FACADE OUEST: échelle 1/150<sup>ème</sup>

PLAN FACADE EST: échelle 1/150<sup>ème</sup>

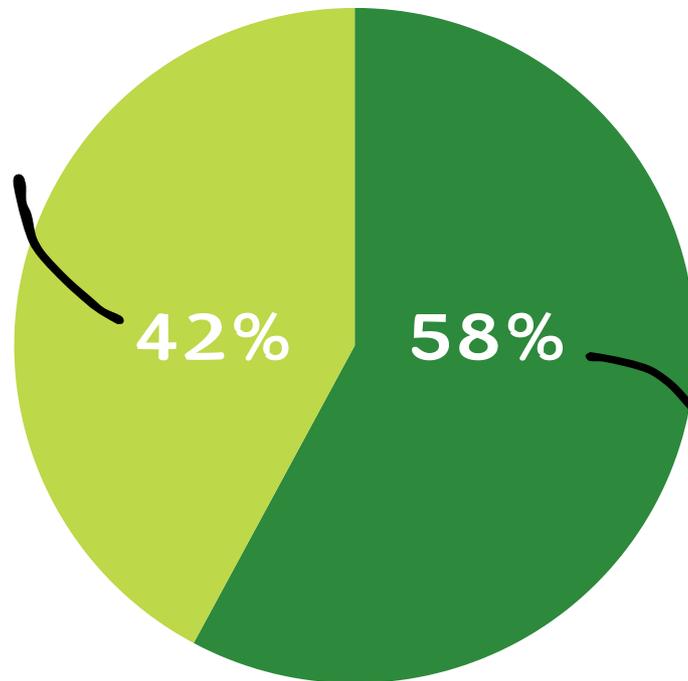
# Bilan LEADER 2014-2022



**27 bénéficiaires**

**17 porteurs publics pour 1 163 964,51 €**

Communes, intercommunalités, syndicats mixtes, conseil départemental.



**10 porteurs privés pour 1 596 861,04 €**  
Associations et petites/moyennes entreprises.



## Répartition géographique

**CCTDS : 3 projets pour 332 375,36 €**



**CCHVS : 6 projets pour 987 225,39 €**



**C3 : 4 projets pour 333 667,28 €**



**CCTV : 6 projets pour 452 049,20 €**



**CAV : 8 projets pour 655 508,32 €**

# Création d'un restaurant snacking à Vesoul

La Cuisine de Villersexel / Association d'Hygiène Sociale de Franche-Comté (AHS-FC)

Coût du projet : 330 328,94 € / Aide LEADER : 128 800,40 €, soit 39%

L'AHS-FC vient en aide aux publics vulnérables dont les personnes en situation de handicap. Elle gère 35 établissements médico-sociaux dont La Cuisine de Villersexel, entreprise adaptée qui produit 2500 repas par jour et emploie 35 travailleurs en situation de handicap et 12 permanents. Installée en proximité du centre-ville de Vesoul, **La Petite Cuisine est un restaurant snacking**, antenne de La Cuisine de Villersexel, qui produit ses repas sur place et propose un service sur table et des plats à emporter. C'est une entreprise adaptée qui emploie 2 travailleurs en situation de handicap et 1 permanent. Elle est ouverte du lundi au vendredi de 11h45 à 16h45.

« Après 3 ans d'attente et d'aléas, l'ouverture de La Petite Cuisine, prolongement de l'Entreprise Adaptée La Cuisine de Villersexel gérée par l'AHS-FC apporte un nouveau souffle ; c'est un outil complémentaire à l'inclusion et au développement des compétences des travailleurs handicapés. Les ingrédients sont réunis pour en faire un lieu de restauration apprécié et reconnu ainsi qu'un lieu de formation et d'apprentissage. L'accompagnement proposé par le Pays a été précieux tout au long du processus de la démarche de financement LEADER tant au moment de la demande de subvention qu'au moment de la demande de mise en paiement. C'est toujours avec patience, rigueur et écoute attentive que nous avons avancé dans la constitution des dossiers. Ce travail en collaboration a permis de présenter un dossier solide et de voir aboutir ce projet, une réelle source de satisfaction partagée. »

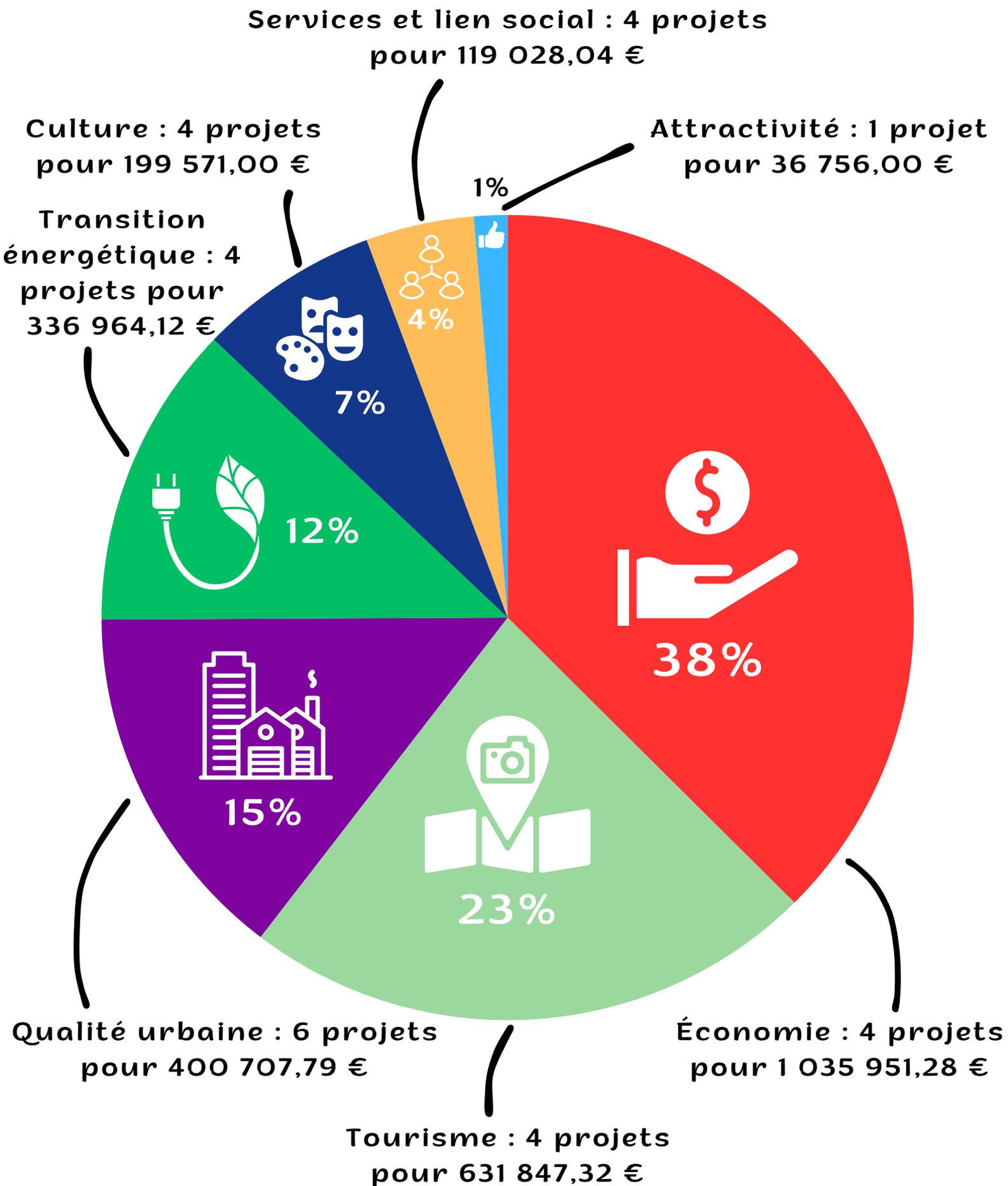
**Aurore HUOT, directrice de La Cuisine de Villersexel.**



# Bilan LEADER 2014-2022



## 7 thématiques



# Charte Territoriale des Solidarités avec les Aînés

Association Santé Éducation et Prévention sur les  
Territoires Franche-Comté/Bourgogne (ASEPT FC/B)

Coût du projet : 77 050,25 € / Aide LEADER : 52 369,56 €, soit 68%

L'ASEPT FC/B a expérimenté, pendant 3 ans, la mise en œuvre d'une démarche de développement social locale, développée par la MSA, intitulée « Charte Territoriale des Solidarités avec les Aînés ».

Cette expérimentation répondait aux enjeux du **bien vieillir dans les territoires ruraux et du maintien à domicile des aînés**. Elle a ainsi permis, **sur le territoire de la Communauté de Communes des Hauts du Val de Saône**, d'interroger plusieurs thématiques : soutien au lien social et aux solidarités de proximité, valorisation des engagements et de l'expérience des aînés, promotion du « bien vivre avec son âge » et prévention, développement ou maintien de l'offre de services ou de formules d'hébergement de proximité, amélioration de l'accès aux services de santé pour tous.

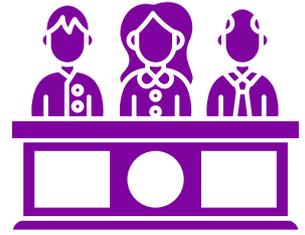
*« Dans le cadre de la Charte des Aînés initiée par l'ASEPT, une étude a été menée sur le besoin des personnes âgées du territoire. Une action a notamment été proposée à la médiathèque des Hauts du Val de Saône en phase expérimentale : le portage de livres, CD, magazines, DVD à domicile. Cette action a rencontré un vif succès, elle est depuis pérennisée. Ce service permet aux personnes âgées mais également aux malades qui ont peu ou plus de mobilité de rencontrer un bénévole ou un agent à leur domicile. La culture s'invite chez eux ! »*

**Communauté de Communes des Hauts du Val de Saône.**



# Le comité de programmation

Le comité de programmation est chargé de **sélectionner les projets qui vont bénéficier de l'aide LEADER en accord avec les besoins et la stratégie du territoire.**



Il est composé de :

- **11 membres publics** : élu(e)s des EPCI et du Pays.
- **12 membres privés** : représentants d'associations, chef(e)s d'entreprises, habitant(e)s, etc.

Tout au long de la période 2014-2022, **21 séances** ont eu lieu et **12 consultations écrites** ont été organisées.

*« Pour résumer mon ressenti concernant LEADER, je dirais que c'est un programme permettant la réalisation de très beaux projets sur notre territoire, avec des moyens financiers conséquents permettant la mise en place de projets d'ampleur. Cependant les retours que j'ai pu avoir en faisant la promotion de LEADER mentionnent notamment une lourdeur administrative et des délais bien trop longs pour le paiement des fonds, démotivant des structures pour le dépôt de dossiers de certains projets, principalement dans le milieu associatif dans lequel l'avance de fonds importante n'est pas possible, principalement sur le long terme. »*

**Alexis DUARTE, Président du conseil de développement du Pays et membre du comité de programmation.**

## La coopération

**La coopération** peut porter sur les thématiques de la stratégie ou sur d'autres sujets. Elle permet aux acteurs de construire des actions en commun à l'échelle du GAL, de la France ou à l'international.

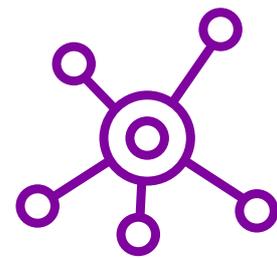


Au cours de la programmation, un projet de coopération a été soutenu : il a réuni les **GAL Vosges Comtoises et Vesoul - Val de Saône**. Il s'agissait d'organiser la tournée, sur les deux territoires, du **spectacle-débat "CLIMAX"**, proposé par la Cie Zygomatic.

Ce spectacle burlesque, à l'humour décapant, traitait de l'urgence climatique.

9 représentations, dont 1 consacrée aux collégiens, ont été organisées à l'échelle des deux territoires. Des débats étaient animés par la troupe à la fin de chaque représentation. **Les deux Pays ont ainsi coopéré pour organiser la tournée et conduire des actions de communication.**

# La mise en réseau



Autre pilier essentiel de LEADER, la mise en réseau se traduit, quant à elle, par la **participation du GAL à des réseaux animés aux niveaux régional et national** : Réseau Rural Régional, LEADER France, ainsi que la participation du territoire à l'InterGAL de Bourgogne-Franche-Comté.

PROJET

## Le spectacle "CLIMAX"

GAL Vosges Comtoises / GAL Vesoul - Val de Saône

Coût du projet : 31 713,36 € / Aide LEADER : 25 370,68 €, soit 80%

9 représentations

641 spectateurs

107 élèves  
de 4 collèges



« Zygomatic » : l'humour en scène pour la survie de la planète



# Animation et fonctionnement du GAL

Le Pays, en tant que structure porteuse du GAL, dédie des moyens humains à l'animation et au suivi du programme :

- accompagnement des porteurs de projet,
- constitution de demandes d'aide et de paiement,
- pré-instruction des demandes,
- organisation des comités de programmation,
- évaluation,
- coordination, etc.



Sur la programmation 2014-2022, le Pays a bénéficié de crédits européens à hauteur de 556 758,57 €.

## Nouveau programme 2023-2027

Riche de cette expérience, le Pays a candidaté pour animer un **deuxième programme LEADER**.

Il dispose d'une enveloppe de **2 000 000 € jusqu'en 2027**, pour soutenir des projets sur les 8 thématiques :

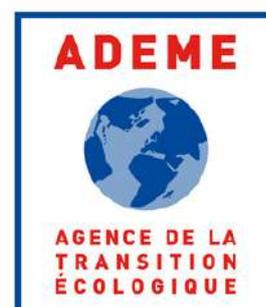
- **transitions énergétiques et climatiques,**
- **ressources et biodiversité,**
- **économie circulaire,**
- **services à la population,**
- **culture,**
- **sport et loisirs,**
- **habitat et mobilité,**
- **tourisme et attractivité.**



© PVVS

LETTRÉ D'INFORMATION  
RÉALISÉE AVEC LE  
SOUTIEN DE :

REGION  
BOURGOGNE  
FRANCHE  
COMTE



CONTACT : [leader.pvvs@vesoul.fr](mailto:leader.pvvs@vesoul.fr) / 03.63.37.91.31